

ICA – conditions d’exportation porcs	version	Philippines
	10/20	

- Les porcs sont nés et élevés en Belgique.
- **Les porcs n’ont pas séjourné, depuis leur naissance ou au moins au cours des 3 derniers mois précédant leur envoi à l’abattoir, dans une zone délimitée en raison de la peste porcine africaine.**
